



## **3<sup>e</sup> groupe de travail Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel Milieux marins**

*8 mars 2019, 9h30 – Maison de la Baie, Le Vivier-sur-Mer*

### Collectivités :

BICHON Vincent ~ Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie  
BION Rodolphe ~ Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche  
FORTIN Jean-Paul ~ Mairie de Roz-sur-Couesnon  
HEMON Audrey ~ Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel  
JOSSE Jean-Claude ~ Mairie de Cherrueix  
LE MOAL Marcel ~ Mairie de Cancale

### Usagers et leurs représentants :

AUMONT Lucile ~ Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Normandie  
CORNEE Sylvain ~ Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord  
LE SAINT Caroline ~ Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord  
LECLER Pascal ~ Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins 35  
THERET Alain ~ Comité départemental de la pêche de plaisance 35 FNPP

### Associations :

BELLENFANT Joël ~ Manche Nature  
BOULAND Patrick ~ Association des Amis de Genêts, de ses Environs et de la Baie du Mont-Saint-Michel  
CANARD Alain ~ Association Nature et Culture en Baie du Mont Saint-Michel  
COCHARD Fabrice ~ Groupe Ornithologique Normand  
CORRE Jérémie ~ Normandie Grands Migrateurs  
GAUTIER Gaël ~ Association Al Lark  
GOGUEL Bernard ~ Bretagne Vivante  
JAN louis ~ Association Littoral Pêche à pied  
JOUÉ Aurélie ~ Inter-SAGE de la Baie du Mont Saint-Michel  
LE GAC Jean-Louis ~ Amis du Rivage de la Baie  
LEBAS Pierre ~ Amis du Rivage de la Baie  
LESACHER Manuel ~ Centre de découverte de la baie  
MALLE Joël ~ Comité des pêcheurs amateurs Granvillais  
PERRI Morgane ~ Association Al Lark  
ROBIN Thierry ~ Association Nature et Culture en Baie du Mont Saint-Michel

### Scientifiques :

LE MAO Patrick ~ Ifremer - Laboratoire Environnement Ressources Bretagne Nord  
ROLLET Claire ~ Ifremer - Laboratoire Environnement Ressources Bretagne Nord

### Services de l'État et établissements publics :

BOSQUET Patrick ~ Direction Départementale des Territoires et de la Mer 50  
DEDIEU Karine ~ Agence Française pour la Biodiversité  
DOREY Jérôme ~ Direction Départementale des Territoires et de la Mer 50  
GRAZIANI-BRANQUET Anna ~ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage 35  
GRIVAUD Morgan ~ Conservatoire du Littoral – Syndicat Mixte Littoral Normand  
IMBERT Pierre ~ Conservatoire du Littoral – Syndicat Mixte Littoral Normand  
JIGOREL Sébastien ~ Direction Départementale des Territoires et de la Mer 35  
LACOSTE Jean-Philippe ~ Conservatoire du Littoral  
LEDARD Michel ~ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne  
MALLET Nathalie ~ Sous-préfecture d'Avranches  
MELARD Anaïs ~ Direction Départementale des Territoires et de la Mer 35  
ROBBE Sandrine ~ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

### Excusés :

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne  
Conservatoire Botanique National de Brest  
Conservatoire des Espaces Naturels Normandie ouest  
Direction Départementale de la Cohésion Sociale 50  
Groupe Mammalogique Breton  
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage 50  
VivArmor Nature

#### □ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs Natura 2000

Le groupe de travail s'inscrit dans une démarche d'actualisation du Document d'Objectifs des deux sites Natura 2000 de la baie du Mont Saint-Michel. Elaboré entre 2006 et 2009 et approuvé en 2011, ce document exhaustif doit aujourd'hui être mis à jour, pour actualiser le plan d'actions afin que celui-ci corresponde au mieux aux enjeux actuels du site et pour répondre aux obligations régies par le Code de l'Environnement.

Ce groupe de travail finalise un cycle de réunions qui se sont déroulées du printemps 2018 au printemps 2019 sur les différents secteurs et thématiques de la baie. Ces réunions ont eu pour objet de partager l'évaluation du Document d'Objectifs présentée au Comité de Pilotage du 20 novembre 2017, de la compléter le cas échéant, puis de concerter l'ensemble des acteurs concernés par la thématique et le territoire traité autour des perspectives de gestion et d'actions Natura 2000 à prioriser au cours des prochaines années.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du plan de gestion UNESCO de la baie du Mont Saint-Michel (volet lié au patrimoine naturel) en cours d'élaboration et de l'animation du site RAMSAR de la baie du Mont Saint-Michel.

**Les diaporamas et le relevé de décisions du groupe de travail sont joints au présent compte-rendu.**

## □ Perspectives

Le groupe de travail souligne le rôle que peut prendre Natura 2000 dans le contexte problématique actuel de la gouvernance de l'eau à l'échelle de la Baie. L'évolution des compétences (Gemapi, rôle des EPCI / syndicats de bassins versants et de SAGE) engendre des tensions et déséquilibres entre l'amont et l'aval concernant les enjeux économiques et politiques liés à la protection contre les inondations, à la préservation de la ressource et de la qualité des milieux aquatiques en Baie. Sur demande du groupe de travail, un signalement en ce sens sera réalisé auprès des autorités administratives et pourra être envisagé lors du prochain Comité de pilotage Natura 2000 et lors de la prochaine Conférence de la baie.

Une réflexion sera engagée pour déployer le programme de ramassage des déchets conchyliques sur le littoral manchot de la Baie (chantiers d'insertion ?) et optimiser celui mis en œuvre en Ille-et-Vilaine.

L'association Nature et Culture en Baie du Mont Saint-Michel prévoit de candidater au label de Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) en 2020. Le programme d'actions présenté vise à prendre en compte et faire adhérer l'ensemble des territoires de la Baie.

Suite à la présentation des programmes d'actions des Missions Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) 35 et 50, la nécessité de poursuivre et développer la coordination et l'harmonisation des plans d'actions entre les services de l'Etat des deux départements est soulignée et fera l'objet d'une opération spécifique dans le plan d'actions actualisé du DocOb. Un développement de la communication sur les actions de gestion du DPM réalisées par les DDTM est également sollicité par le groupe de travail.

Une concertation sera prochainement réalisée avec les clubs de char à voile et les exploitants des deux trains touristiques par la DDTM 35 et l'animateur Natura 2000 pour optimiser la conciliation des activités avec les enjeux de conservation Natura 2000.

Une concertation est en cours avec les guides de la Baie en vue de parvenir à leur adhésion à la charte Natura 2000 "randonnées pédestres et équestres sur l'estran". Une extension du dispositif côté 35 peut être envisagée dans le cadre des visites des récifs d'Hermelles et des parcs conchyliques actuellement réalisées par le Centre de découverte de la Baie.